

Proposé le 28.09.2005 par Gaston NKOUIKA-DINGHANI-NKITA
Economiste, chercheur scientifique membre de l' UERPOD et du CERAPE
B.P.1774, Brazzaville-Congo; Tél. (242) 521. 13 .83;
Email: gnkouika @ hotmail.com; nkouika@Yahoo.fr

Résumé

L'Afrique risque d'être, pendant longtemps, le continent ayant le plus grand nombre des pauvres au monde. En 2000, 40 à 45 % des 730 millions d'africains vivaient dans la pauvreté absolue et les institutions internationales estimaient que, pour endiguer sa pauvreté, le continent avait besoin de maintenir un rythme de croissance annuelle de 8 à 10 %.

Pour la BAD, il est impossible d'y parvenir sans un meilleur accès aux ressources, sans encourager l'investissement, sans favoriser l'épargne intérieure, sans une utilisation rationnelle des fonds investis. Il est aussi indispensable de changer de modèle de développement pour mettre l'accent non pas sur l'insuffisance des ressources disponibles mais sur leur meilleure utilisation en mettant également en œuvre des programmes offrant des opportunités aux populations défavorisées des milieux rural et urbain.

Or, depuis près d'un demi-siècle, on constate que le monde en développement s'urbanise rapidement. Ce processus d'urbanisation, s'accompagne, en Afrique, d'une explosion démographique entraînant plusieurs problèmes socio-économiques dont l'emploi, le logement, l'insécurité alimentaire, les difficultés d'accès des populations aux infrastructures et services sociaux de base et l'appauvrissement généralisé.

Face à cette situation complexe, créée par les stratégies mises en œuvre, les conséquences de l'urbanisation accélérée et l'incapacité du secteur moderne à satisfaire les besoins de toutes les couches de la population, l'économie populaire, encore appelée économie de base ou secteur informel constitue une réponse plus ou moins appropriée.

L'observation des faits sur le terrain montre, qu'à travers une gamme d'activités exercées par ses agents économiques, le secteur de l'économie populaire ou informelle, en Afrique et au Congo, témoigne de sa vitalité et de sa capacité de satisfaire les besoins sociaux et de s'adapter aux situations nouvelles au point qu'il pourrait représenter une base importante, peut être même essentielle de l'avenir.

Dans la perspective de mettre l'économie populaire au centre des stratégies de développement durable et de la lutte contre la pauvreté, notre communication présente les principales caractéristiques des activités du secteur (profils des activités et des acteurs, revenus des activités, difficultés et perspectives) afin de mieux orienter leur appui par les décideurs et donateurs.

INTRODUCTION

Le monde en développement s'urbanise rapidement. Ce processus d'urbanisation, bien qu'étant universel, s'accompagne, en Afrique, de plusieurs problèmes socio-économiques dont l'emploi, le logement, l'insécurité alimentaire, l'accessibilité des populations aux infrastructures et services sociaux de base.

En dépit des programmes et stratégies de développement et de lutte contre la pauvreté mis en œuvre, la crise économique et financière sévit et se manifeste aussi, sur le plan social, par l'incapacité du secteur moderne à créer des emplois pour occuper la masse de nouveaux arrivants sur le marché du travail.

Face à la situation complexe, l'économie populaire, encore appelée économie de base ou secteur informel, constitue une réponse plus ou moins appropriée.

L'observation des faits sur le terrain montre qu'à travers une gamme d'activités exercées par ses agents économiques, le secteur de l'économie populaire ou informelle en Afrique et au Congo témoigne de sa vitalité et sa capacité de satisfaire les besoins sociaux et de s'adapter aux situations nouvelles au point qu'il pourrait représenter une base importante, peut-être même essentielle de l'avenir.

En dépit des discours et de nombreuses déclarations d'intention relatives à la volonté de réduire ou lutter contre la pauvreté, notre communication montre que l'approche communautaire de développement du bas vers le haut n'a pas suffisamment utilisée pour identifier et définir les priorités dans les défis socio-économiques à relever pour permettre à l'économie populaire de jouer un rôle capital dans la lutte contre la pauvreté.

De même, les stratégies mises en œuvre pour permettre aux pauvres de sortir de la situation de précarité n'ont pas optimisé l'utilisation des ressources disponibles. On constate que l'économie populaire est malheureusement souvent marginalisée. L'attention portée sur lui est timide. Bien plus, les acteurs qui y évoluent n'accordent pas l'importance nécessaire à leurs activités; ils les considèrent en général comme des palliatifs en attendant de trouver mieux ailleurs, les amenant à vivre constamment dans le provisoire.

En réalité, la marginalisation et la mauvaise représentation de ces activités traduit l'ignorance, le manque d'encadrement et d'appui dont elles sont victimes au Congo.

Cette communication s'appuie sur les résultats d'une enquête réalisée à Brazzaville en 2001 par le Bureau de Recherche, d'Etudes et d'Appui du Développement (BREAD) avec l'appui technique de l'Union pour l'Etude et la Recherche sur la Population et le Développement (UERPOD). Au cours de cette enquête 458 agents économiques de base avaient été interrogés.

Cette enquête avait pour objectifs spécifiques de:

- Identifier les opérateurs en activité exerçant dans l'économie populaire, pouvant bénéficier d'un appui technique et financier du BREAD;
- Constituer une base de données partielle sur les agents de l'économie populaire;
- Proposer, à la lumière des résultats de l'étude, un projet d'appui aux micro activités intégrant les critères de choix des bénéficiaires ainsi que les mécanismes de suivi et évaluation.

Pendant l'étude, l'investigation s'est basée sur la technique de l'interview directe auprès des agents économiques identifiés. Les interviews ont été réalisées au moyen d'un questionnaire

écrit, visant à collecter les données sur les caractéristiques socioculturelles et économiques, la nature des appuis reçus, les difficultés rencontrées et les perspectives d'avenir.

Pour toutes les activités relevant du domaine couvert par l'enquête, la personne cible qui a été interrogée est l'initiatrice de l'activité concernée. Les agents économiques ont été interrogés, pour la plupart, dans leurs lieux d'activités afin d'écartier ceux qui n'avaient que des intentions et n'exerçaient encore aucune activité au moment de l'enquête.

L'identification des enquêtés s'est faite à partir de l'indicateur « activité économique exercée » qui peut-être une table (étalage ou kiosque) devant la parcelle, un atelier de couture, menuiserie, tissage, coiffure, un élevage ou un jardin de case, etc.

Toutes ces activités ou initiatives économiques de base, peu importe le lieu où elles sont développées, expriment, en effet, une dynamique qui a besoin d'être catalysée.

La présente communication rend compte de la nature des activités économiques développées, présente les profils socio-démographique et socioculturel des agents, fait état des revenus procurés, montre les difficultés rencontrées avant de dégager les perspectives.

I - NATURE ET STRUCTURE DES ACTIVITES OU INITIATIVES ECONOMIQUES DE BASE DEVELOPPEES

1.1-Nature des activités ou initiatives économiques développées.

Ce qui est désigné ici par initiatives économiques de base concerne l'ensemble des activités « refuges) ou de (survie) exercées par un certain nombre d'agents économiques en tant qu'indépendants. Ce sont, en d'autres termes, des activités du secteur dit informel, difficilement comptabilisables dans ou par l'économie nationale. Ces initiatives contribuent à fournir une gamme variée de biens et services destinés à la satisfaction de besoins réels à travers d'innombrables activités productives tels que la restauration, le commerce, l'artisanat, la cordonnerie, l'agriculture, l'élevage, etc.

Parmi les activités identifiées auprès des agents économiques de base, le commerce (comprenant les commerces de divers et des produits alimentaires) est l'activité qui vient en première position avec 38,5% de réponses. Viennent ensuite l'agriculture (élevage et maraîchage y compris) et l'artisanat qui représentent respectivement 27,7% et 30,2% du total des agents économiques interrogés. L'artisanat ici couvre une gamme variée des activités comprenant les ateliers de coiffure, couture, menuiserie, maintenance des appareils électroménagers, soudure, mécanique, poterie, peinture, vannerie, cordonnerie, etc.

Tableau 1: Répartition des agents économiques selon la nature des activités développées.

Nature des activités	Effectifs	Pourcentage (%)
1. Agriculture	56	12,6
2. Elevage	2	0,5
3. Maraîchage	65	14,6
4. Artisanat	134	30,2

5. Restauration	16	3,6
6. Commerce des produits alimentaires	56	12,6
7. Commerce des produits divers	116	25,9
Total	444	100,00

1.2- Durée dans l'exercice des activités

1.2.1. Durée dans l'activité

La répartition des agents économiques selon la durée dans l'activité montre que 35,6% de personnes interrogées exercent leurs activités depuis 10 ans et plus, 31,2% depuis plus d'un an et 12,5% depuis plus de 6 ans. Ceux qui n'ont pas encore atteint 1 an dans l'exercice de leur activité ne représentent que 19,6%. Contrairement à ce qu'on pouvait penser, les activités enregistrées s'inscrivent dans une durée assez longue.

Ainsi, l'analyse de la durée dans l'activité montre que les agents économiques interrogés ont pour la plupart (48,1%) accumulé une expérience non négligeable, chacun dans sa filière ou son domaine d'activité.

Tableau 2: Répartition des agents économiques selon la durée dans l'exercice de leurs activités.

Durée dans l'exercice de l'activité	Effectifs	Pourcentage (%)
1 an - 5 ans	85	19,6
Moins d'un an	135	31,2
6 ans - 9 ans	54	12,5
10 ans et plus	154	35,6
Non déclarés	5	1,2
Total	433	100,00

1.2.2.- Durée selon le type d'activité

Pour tous les domaines couverts par l'enquête, en dehors de l'élevage et la restauration, 20 à 55% des agents économiques interrogés ont une durée d'exercice de l'activité d'au moins 6 ans. Les activités économiques de base occupent ainsi leurs promoteurs dans une perspective raisonnablement durable.

Tableau 3 : Répartition des agents économiques selon le type et la durée de l'activité

Type de l'activité	Moins d'un an	1 -5 ans	6 -9 ans	10 ans et plus	Non déclarés	Total
1. Agriculture	9	14	4	23	3	53
2. Elevage	2	0	0	0	0	2
3. Maraîchage	7	14	10	34	0	65
4. Artisanat	12	30	22	66	0	130

5. Restauration	2	11	1	1	1	16
6. Commerce produits alimentaires	18	20	6	10	1	55
7. Commerce produits divers	34	44	11	20	0	109
Total	84	133	54	154	5	430

1.3- Degré d'adhésion aux activités.

1.3.1. Acceptabilité à continuer l'activité exercée

Pour apprécier le degré d'adhésion des agents économiques interrogés à leur activité exercée, la question « comptez-vous exercer cette activité actuelle pendant longtemps? », a été posée. Les réponses obtenues sont affirmatives dans 86,3% de cas (contre 13,7% de non).

Les proportions des hommes et des femmes qui déclarent vouloir exercer leurs activités actuelles pendant longtemps sont approximativement les mêmes.

Tableau 4: Répartition des enquêtés par sexe selon l'acceptabilité à continuer l'activité exercée.

Acceptabilité à continuer l'activité	Hommes		Femmes		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Oui	194	86,22	165	86,39	359	86,30
Non	31	13,78	26	13,61	57	13,70
Total	225	100,00	191	100,00	416	100,00

1.3.2.- Raisons de l'acceptabilité à continuer l'activité exercée.

Plus de la moitié (55,4%) des agents économiques interrogés justifient leur acceptabilité à continuer l'activité exercée par le fait qu'elle procure des moyens de subsistance. Les autres raisons renvoient à l'amour de l'activité exercée (16%) et l'importance des revenus procurés par l'activité (12,9%). D'autres encore sont contraints d'exercer leurs activités actuelles par manque d'alternative (12,1%).

Tableau 5: Nature des raisons de l'acceptabilité à continuer l'activité.

Raisons de l'acceptabilité à continuer l'activité	Effectifs	Pourcentage
1- Activité qui procure des revenus	51	12,9
2- Amour de l'activité exercée	63	16,0
3- Absence d'alternatives et de choix	48	12,1
4- Activité procure les moyens de subsistance	218	55,4
5- Non déclarées	13	3,6
Total	393	100,00

1.4- Autres occupations des agents économiques de base

Près de $\frac{3}{4}$ des agents économiques interrogés, soit 64,8% n'exercent aucune autre activité. Quelques uns sont salariés du secteur étatique (6,8%) ou privé (2,5%), élèves ou étudiants (6,5%), retraités (3%) ou encore font le commerce (16,1%) en dehors de l'activité déclarée. La plus grande partie des agents (64,8%) ne s'occupe donc que des activités exercées à partir desquelles ils ont été identifiés lors de l'enquête.

Tableau 6: Répartition des enquêtés selon les autres occupations

Nature des occupations	Effectifs	Pourcentage (%)
1- Salariés du secteur étatique	27	6,8
2- Salarié du secteur privé	10	2,5
3- Retraité (e)	12	3,0
4- Elève/étudiant (e)	26	6,5
5- Rien d'autre	258	64,8
6- Commerce	64	16,1
7- Artisanat	1	0,3
Total	398	100,0

1.5- Opinions et sentiments des enquêtés par rapport aux activités exercées

A la question « Etes-vous satisfaits de vos activités », 90,8% des enquêtés ont répondu par oui contre 9,2%.

1.5.1- Motif de la satisfaction

La plus grande partie des personnes interrogées (66,7%) est satisfaite par le fait que l'activité assure la subsistance. Viennent ensuite celles qui justifient leur satisfaction par les revenus procurés (15,1%), et par le fait qu'elle correspond à leur vocation professionnelle (7,8%), ou par le fait qu'elle assure leur sécurité (4,9%).

Tableau 7 : Répartition des enquêtés selon le motif de satisfaction

Motif de la satisfaction	Effectifs	Pourcentage
1. Activité de subsistance	256	66,7
2. Sources de revenus	58	15,1
3. Vocation professionnelle	30	7,8
4. Passe-temps	12	3,1
5. Activité exercée par contrainte	5	1,3
6. Faible revenu	19	4,9
7. Activité bénéfique	7	0,8
	1	0,3

8. Faible revenu		
<i>Total</i>	384	100,0

1.5.2- Motif de l'insatisfaction

La cause de l'insatisfaction pour la plus grande partie (39,4%) des personnes interrogées est le fait que l'activité exercée n'assure que la subsistance.

En second lieu, viennent ceux qui pensent qu'ils exercent leurs activités actuelles par contraintes, n'ayant pas de choix à faire avec 24,2%.

Enfin, ceux qui pensent que les activités exercées procurent des faibles revenus représentent 21,2%.

II- PROFILS SOCIO- DEMOGRAPHIQUE ET CULTUREL DES ACTEURS ECONOMIQUES

2.1. Age des agents économiques

De la structure démographique des agents économiques enquêtés, il ressort que 434 des 458 agents économiques interrogés, ont déclaré leur âge et leur sexe. On constate qu'il y a un peu plus des hommes (53,2%) que des femmes (46,8%). Dans l'ensemble, la population de l'enquête a en moyenne 38 ans et la moitié d'entre eux a entre 15 et 36 ans.

Mais en comparant les hommes et les femmes, les âges moyens et médians montrent que les hommes sont globalement un peu plus jeunes que les femmes.

Tableau.8: Structure par groupe d'âge et par sexe des personnes enquêtées.

Groupe d'âge	Homme	Femme	Total
15 – 19	2	4	6
20 – 24	28	20	48
25 – 29	42	22	64
30 – 34	47	30	77
35 – 39	35	30	65
40 – 44	28	27	55
45 – 49	18	21	39
50 – 54	7	21	28
55 – 59	7	19	26
60 – 64	9	4	13
65 – 69	5	2	7
70 – 74	3	1	4
Non déclaré	0	2	2
Total	231	203	434
Age moyen	36 ans	39 ans	38 ans
Age médian	34 ans	39 ans	36 ans
Age modal	32 ans	28 ans	35 ans

2.2- Situation matrimoniale des agents économiques.

Les agents économiques enquêtés sont des célibataires (32,6%), des mariés (29,5%) et des personnes vivant en concubinage (25,4%). Les séparés, les divorcés et les veufs sont très peu représentés. Mais à l'intérieur de ces catégories, les célibataires, les personnes vivant en union libre et en séparation sont plus des hommes que des femmes, tandis que les mariées, les divorcées et les veuves sont en majorité les femmes. On voit ici que les situations de veuf et de divorcé se remarquent nettement pour les agents économiques femmes que pour les hommes (23 contre 3 et 18 contre 1).

Tableau.9 : Répartition des agents économiques selon la situation matrimoniale

Situation matrimoniale	Effectifs	Pourcentage
1. Célibataire	146	32,6
2. Marié	132	29,5
3. Union libre	114	25,4
4. Séparé	10	2,2
5. Divorcé	19	4,2
6. Veuf	27	6
Total	448	100

2.3- Niveau d'instruction

Parmi les 370 agents économiques de base enquêtés, qui ont déclaré avoir été à l'école, le niveau scolaire atteint chez la majorité se situe au secondaire général 1^{er} degré avec un pourcentage de 46,84% ; suivi du secondaire général 2^e degré(17,71%), du Primaire (16,21%) et du supérieur(9,90%).

L'enseignement technique est moins représenté parmi les enquêtés avec un pourcentage de 4,20% pour le secondaire technique 1^{er} degré ; 3,60% pour les écoles professionnelles et (1,50%) pour le secondaire technique 2^e degré.

Tableau 10 : Répartition des agents économiques selon le niveau scolaire atteint

Niveau scolaire	Effectif	Pourcentage
Primaire	54	16,21
Secondaire général 1 ^{er} degré	156	46,84
Secondaire Technique 1 ^{er} degré	14	4,20
Secondaire général 2 ^e degré	59	17,71
Secondaire technique 2 ^e degré	5	1,50
Supérieur	45	13,50
Total	333	100%

III- REVENUS PROCURES PAR LES ACTIVITES

3.1- Revenus des activités

3.1.1- Situation globale

Les revenus ont été exprimés par jour, par semaine, par mois et par année. Le tableau 11 ci-dessous présente les moyennes journalière, hebdomadaire, mensuelle et annuelle.

La plupart des répondants ont pu déclarer leur revenu journalier, soit 68,56% de l'ensemble des enquêtés. Ce pourcentage passe à 29,04%, observant ainsi une tendance à la baisse des répondants capables de déclarer leur revenu hebdomadaire. Les revenus mensuel et annuel sont encore difficiles à saisir auprès des agents économiques enquêtés du secteur de petites activités. Ceux-ci gèrent, en fait, leur revenu au jour le jour. Ainsi, en moyenne, par jour ils peuvent gagner 8.067,3 francs CFA ; soit 11,5 \$us. Sur la base de cette moyenne, on peut établir un revenu mensuel, en considérant 26 jours ouvrables dans le mois, de 209.751,2 CFA, (299.6\$us)

Tableau 11: Revenu des activités

Type de revenu	Montant Moyen	Nombre de Répondants	Pourcentage de répondants
1. Journalier	8.067,3	314	68,56
2. Hebdomadaire	18.874,6	133	29,04
3. Mensuel	48.757,7	90	19,65
4. Annuel	176.301,1	10	2,18

Les moyennes hebdomadaire, mensuelle et annuelle paraissent ainsi sous-évaluées à travers les déclarations des répondants eux-mêmes. En réalité, l'incapacité de ces opérateurs à déclarer leur revenu par semaine, par mois et par année dénote de la non tenue de la comptabilité de leurs activités. Au-delà du manque de formation, les activités développées qui sont par essence des activités de survie, sont faiblement inscrites dans la perspective d'une carrière professionnelle.

3.1.2- Revenu par activité

Les résultats du tableau 12 montrent, en effet, que le revenu journalier moyen varie en fonction du type d'activité.

L'agriculture et l'artisanat sont les domaines d'activités les plus rémunérateurs selon les déclarations des agents enquêtés, avec les revenus journaliers moyens respectifs de 16.952,3 francs CFA et 10.820,6 francs CFA. L'artisanat englobe les activités de garnissage et frein auto, de coiffure, couture, électricité auto, froid (réparation des appareils et machines à froid), de céramique, charge batterie, vannerie, cordonnerie, sculpture, soudure, poterie, etc.

Tableau 12 : Revenu moyen selon le type d'activité

Type d'activité	Revenu moyen journalier	Nombre de Répondants	
		Effectif	Pourcentage

			ge
1. Agriculture	16.952,3	21	6,70
2. Elevage	2000,0	1	0,30
3. Maraîchage	3.797,2	36	11,60
4. Artisanat	10.820,6	92	29,80
5. Restaurant	8000,0	14	4,50
6. Commerce de Produits divers	4.957,1	42	13,50
7. Commerce de produits divers	6.757,2	104	33,50
Total		310	100,0

C'est autant dire que ces activités, si elles étaient bien organisées, pourraient générer des ressources viables et donc des emplois durables pour une population caractérisée par un fort niveau de chômage.

IV- DIFFICULTES ET PERSPECTIVES

4.1.- Faiblesse des appuis extérieurs

Moins du quart des agents (23%) ont reconnu avoir bénéficié d'un appui extérieur. Pour la centaine de personnes bénéficiaires, cet appui, provient des proches parents (frères, sœurs, oncles, pères, mères) avec 37,8%, amis et autres parents (28,9%) et, dans une moindre mesure, de quelques agences onusiennes, opérateurs économiques et des églises.

L'aide reçue est essentiellement matérielle composée de matériel agricole (28,9%) et des semences (13,9%). L'aide financière représente 26,3% de l'aide totale reçue.

Tableau 13 : origine de l'assistance

Origine de l'aide	Fréquence	Pourcentage
1. Famille	34	37,8
2. Parents sociaux	26	28,9
3. Agences onusiennes	8	8,9
4. Opérateurs économiques	8	8,9
5. Eglise	6	6,7
6. Institution publique	4	4,4
7. Autres	3	3,3
8. Non déclaré	11	0,0
Total	101	100,0

Il ressort que très peu d'agents économiques bénéficient de l'appui extérieur. Lorsqu'il existe néanmoins, il provient plus généralement des membres de la parenté. La plupart des promoteurs de petites activités de base évoluent ainsi dans un contexte caractérisé par l'absence ou par la faiblesse de l'encadrement et de l'appui extérieurs. Dans ce contexte, ces agents éprouvent de nombreuses difficultés dans l'exercice de leurs activités.

4.2.- Difficultés rencontrées

Les résultats de l'enquête révèlent que 89,7% des agents interviewés ont des difficultés dans l'exercice de leurs activités.

En les classant selon leur fréquence de citations, le manque des moyens financiers figure au premier plan avec une fréquence de citations de 36%. Ensuite, on observe le manque de matériel avec 17,5% de citations ; les difficultés liées à l'exercice de l'activité (eau, électricité, transport, etc.) avec 6,6% de citations ; l'approvisionnement en outils et matériels avec 5,3% ; la rentabilité de l'activité (4,4%) ; la concurrence et les problèmes de clientèle (4,2%) ; les problèmes liés au local ou lieu de travail 3,6% ; les tracasseries des autorités politiques et administratives (2,8%) ; la situation sociale et politique du pays (2,5%) ; l'approvisionnement en marchandises ou intrants (2,5%) ; vol des produits (1,7%) ; les difficultés de satisfaire les besoins (1,7%) .

Tableau 14 : Difficultés rencontrées

Type des difficultés rencontrées	Fréquence	Pourcentage
1. Concurrence et problèmes de clientèle	15	4,2
2. Difficultés liées à l'exercice de l'activité (eau, électricité, transport...)	24	6,6
3. Situation sociale et politique du pays	9	2,5
4. Approvisionnement en semences et engrais	19	5,3
5. Approvisionnement en marchandise	9	2,5
6. Approvisionnement en outils et matériels	21	5,8
7. Manque de fumier	3	0,8
8. Manque de matériel	63	17,5
9. Manque de moyens financiers	130	36,0
10. Tracasseries des autorités politiques et administratives	10	2,8
11. Difficultés de satisfaire les besoins	6	1,7
12. Problèmes liés au local ou lien de travail	13	3,6
13. Formation	1	0,3
14. Rentabilité de l'activité	16	4,4
15. Problèmes de transport	1	0,3
16. Vol des produits	6	1,7
17. Prix élevés des marchandises ou intrants	8	2,2
18. Manque de soutien	2	0,6
19. Autres	5	1,4
Total	361	100,0

4.3- Perspectives à travers les stratégies évoquées par les agents économiques de base.

Devant toutes les difficultés évoquées plus haut, les agents économiques de base enquêtés proposent différentes manières de les surmonter.

Ainsi, les premières stratégies citées accordent une place prépondérante à l'appui financier avec un pourcentage de 54,5%. Cette stratégie est secondée par le problème d'encadrement dont la fréquence est de 29,8% ; la formation avec une fréquence de 13,6% ; les stratégies

liées à l'épargne interne ont une fréquence de 1,3% . Les autres stratégies recueillent 0,8% des citations.

Tableau 15 : Stratégies évoquées pour surmonter les difficultés

Stratégies	Fréquence	Pourcentage (%)
1. Formation	53	13,6
2. Encadrement	116	29,8
3. Appui financier	212	54,5
4. Epargne	5	1,3
5. Autres	3	0,8
Total	389	100,0

Au regard de toutes ces indications, il apparaît que les agents économiques de base ont besoin de l'appui financier et de l'encadrement afin de surmonter les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Cela traduit également leur adhésion aux activités actuelles, dont un appui conséquent pourrait déterminer de meilleures perspectives.

Les initiatives économiques de base sont très variées mais encore faiblement valorisées . Elles constituent une importante source d'emplois et de revenus pour de larges couches de la population. L'attachement de leurs promoteurs , parfois relatif (pour ceux qui les prennent comme des palliatifs), tantôt absolu (pour ceux qui veulent en faire leur raison d'être), est assez fort qu'il suffirait d'un appui et d'un encadrement suffisants et appropriés pour en faire un créneau déterminant dans le cadre de la lutte contre le chômage et par-delà, la pauvreté. Pour atteindre ce but, le développement des capacités institutionnelles des agents économiques de base s'impose.

V- LE DEVELOPPEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES COMME MOYEN DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

5.1-Définition des capacités institutionnelles

Selon Victor DOULOU, "Le Développement des capacités institutionnelles est un processus complexe dynamique et extrêmement interactif de changement au niveau aussi bien individuel qu'organisationnel en vue d'induire un développement durable".¹

Dans ce cadre, la philosophie consiste à agir au niveau d'un individu, d'une institution ou groupe d'individus, qui, par ses capacités va opérer une transmutation au niveau des comportements locaux en vue des changements progressifs et durables.

Il ne s'agit pas de changer toute la structure sociale qui reste le socle du développement, mais il s'agit plutôt d'amener les acteurs de développement à un autre niveau de culture technique sans aliéner leur substrat culturel. Pour y parvenir, le développement des capacités institutionnelles doit nécessairement prendre appui sur l'expérience technologique des

¹ Victor DOULOU, développement des capacités institutionnelles : fondements conceptuels et mécanismes de mise en œuvre, rapport de consultation établi pour le centre de recherches pour le développement internationale (C. R. D.I.), mai 1992, P 16.

populations concernées et doit se consolider par des mouvements incessants d'invention et d'innovation réellement maîtrisées par les différents acteurs du développement.

De même, pour avoir prises sur le milieu, les activités du développement des capacités institutionnelles doivent se fonder sur les besoins réels et les priorités ressentis exprimées par les acteurs ou populations elles-mêmes.

La nécessité de tenir compte du milieu et de fonder les activités du développement des capacités institutionnelles sur les besoins réels et priorités ressentis et exprimées par les acteurs appelle deux conditions indispensables :

- la nécessité de disposer d'un environnement socio-politique propice à la créativité ;
- l'obligation de recourir à la participation communautaire comme méthode d'action sur le terrain tant au niveau du diagnostic concerté que de l'implication des acteurs du développement dans la mise en œuvre des opérations à réaliser².

5.2- Mécanismes de mise en œuvre des capacités institutionnelles

Les mécanismes de mise en œuvre comprennent la vision, les moyens et la stratégie.

5.2.1- La vision

Au niveau de la vision, il est important, pour l'institution chargée de développer les capacités institutionnelles, de travailler avec les agents économiques porteurs de changement capables progressivement de prendre en charge les innovations et de les diffuser.

Le développement des capacités institutionnelles est un processus dynamique qui amène la structure à faire son apprentissage dans le milieu et à s'accommoder en fonction du vécu social. Il s'agit d'acquérir et d'analyser des nouvelles informations, de remettre en question les connaissances, les hypothèses et les façons de faire sur lesquelles on s'appuyait précédemment. Cette vision du développement s'appuie sur la prise en compte du milieu socioculturel et des conceptions nouvelles de l'aide et du développement.

5.2.1.1- Le contexte socioculturel

L'objectif du développement des capacités institutionnelles n'est pas de fournir des matériaux à un système qui naît, mais plutôt de faciliter l'apprentissage social et les accommodements au sein de ce système chez ceux qui sont chargés de sa mise en application et de son utilisation.

Une institution s'insère nécessairement dans un environnement qui comprend d'autres institutions sociales. Le processus de développement des capacités institutionnelles, dans ce cadre, a, en grande partie, pour objet de déterminer les contextes qui sont pertinents, les effets qu'ils ont sur la nouvelle institution (ou l'institution modifiée) et les effets que celle-ci a sur eux, la meilleure façon des relations harmonieuses entre eux en vue d'avantages mutuels durables.

² Ibidem, P 17

Le contexte socioculturel est une donnée extrêmement importante surtout lorsque l'on considère l'espace africain où le poids culturel constitue souvent une sorte de pesanteur face au progrès.

Tout en essayant de préserver le substrat culturel, il faut néanmoins définir de nouvelles valeurs, de nouveaux comportements et de nouvelles attentes ; étoffer des compétences et des attitudes préexistantes et en acquérir des nouvelles.

Cette dimension socioculturelle interpelle les sciences sociales avec lesquelles il faut compter dans une approche multi et interdisciplinaire qui seule favorise la fécondation des différents domaines grâce à des synergies au niveau des diagnostics, des réalisations, des expérimentations et des évaluations.

5.2.1.2- La conception du développement

Par rapport aux théories de développement fondées sur le mimétisme, c'est le contenu du concept de développement qu'il convient de repenser, en tenant compte du contexte de chômage qui sévit, du secteur de l'économie populaire occupant la majeure partie de la population marginalisée et de la nécessité de créer un tissu économique indispensable pour le développement dans la perspective d'élaboration et de mise en œuvre des stratégies répondant aux conditions, aux besoins et priorités des pays et des populations concernés.

Edgar PISANI (1988) abonde dans le même sens en faisant remarquer que l'Afrique est en panne³.

C'est le moteur qui ne marche pas, affirme-t-il tout en ajoutant qu'il ne s'agit pas essentiellement d'apporter de l'extérieur des remèdes à la crise, mais de fonder une dynamique de développement qui puise sa force dans l'Afrique elle-même parce que l'on ne viendra jamais à bout de sa faim, du manque de liquidités, de l'urbanisation sauvage et de l'explosion démographique à coups de charité.

Et l'Afrique ne traitera sa crise qu'en élaborant et mettant en œuvre une stratégie qui donne naissance à une économie⁴.

Edgar PISANI affirme qu'« en voulant développer une croissance linéaire, en enclenchant un mécanisme où il n'était question que de moyens et de techniques, d'état des finances et d'entreprises, notre esprit si cartésien a oublié la rationalité pasteurienne : autant en matière sociale qu'en matière individuelle, le malade compte autant que la maladie, le milieu étant plus important à connaître que le mal qui l'atteint. Il fallait traiter l'Afrique comme un corps affaibli et se soucier moins des greffes que de l'organisme... On a oublié que si la récolte dépend de la graine qu'on sème, elle dépend plus encore sans doute de l'environnement naturel, social et culturel dans lequel elle se développera. A ne pas comprendre que le développement est un phénomène biologique où le tissu compte pour l'essentiel, on a abouti à un rejet qui tourne au drame »⁵.

³ Edgar PISANI, pour l'Afrique, Editions Odile Jacob, 1988, p.75.

⁴ Ibidem.

⁵ Ibidem, p.76.

Pour Edgar PISANI « ...un processus africain de développement passe ...par une distanciation au moins méthodologique avec les habitudes, les comportements, les structures, les technologies et les modèles de développement venus d'ailleurs. Pour voir et comprendre. Pas nécessairement pour rompre ».

Enfin, selon Edgar PISANI le développement de l'Afrique « dépend largement de la capacité des structures traditionnelles à prendre en compte l'avenir. C'est le processus qu'il faut engager et le prix qu'il faut payer. Les formes traditionnelles de vie rurale ne sont fermées au changement. Elles savent adopter les techniques nouvelles et s'adapter aux systèmes organisés lorsqu'elles y ont intérêt ».

Ainsi donc, le modèle de développement ne se décrète pas. Il s'invente au fur et à mesure dans un effort continu pour aller vers l'état jugé meilleur par les intéressés. Il met en œuvre la capacité collective de la nation à s'assumer en favorisant la prise en charge du milieu par lui-même tout en arbitrant constamment entre les données naturelles, l'héritage culturel et les apports extérieurs qu'il faut enraciner.

5.2.1.3- La conception de l'aide

Nous partageons le point de vue d'Edgar PISANI sur l'aide selon lequel « aider l'Afrique c'est appuyer sa propre dynamique de développement sur les capacités des sociétés traditionnelles à utiliser à leur gré et leur guise les biens et les outils dont elles ont besoin. C'est aux africains de dire leurs choix, leurs orientations, et c'est aux donateurs d'intégrer leurs aides dans ce processus. En ce moment ce n'est plus l'aide qui fonde l'avenir, c'est l'avenir choisi et décidé par les africains qui l'appelle. De même, pour être efficace, le soutien ou l'aide doit responsabiliser au lieu d'aliéner. Dans ce contexte, il ne s'agit plus de dire : « ... Ils ont faim, il faut leur nourrir et, en les nourrissant, leur permettre de vivre, mais plutôt, ils doivent devenir capables de subvenir à leurs propres besoins, il faut donc les aider dans cette entreprise... »⁶.

L'aide devient, dans ce cas, une stratégie d'appui aux capacités propres. Elle s'ordonne par rapport au développement, évolue et s'adapte en fonction des résultats obtenus.

Dans le même esprit, l'assistance technique doit être repensée pour se mettre au service du développement des capacités institutionnelles.

5.2.2- Les moyens du développement des capacités institutionnelles des agents économiques

Les principaux moyens du développement des capacités institutionnelles sont les initiatives économiques de base, la formation, les appuis multiformes, la recherche, le suivi et l'évaluation.

5.2.2.1- Le développement des initiatives économiques de base

Le développement des initiatives de base est un développement qui s'appuie sur les activités exercées par la majorité des agents économiques de base. Ce développement se fait à partir des activités économiques exercées par ces derniers en développant leurs capacités institutionnelles sans les écraser. Enfin, le développement des initiatives économiques de base est un développement à la base qui se fonde sur certaines valeurs traditionnelles positives en

⁶ Ibidem, p.223 .

même temps qu'il essaie d'intégrer de façon organique les valeurs positives de la modernité et du progrès.

5.2.2.2- La formation

La formation de la population de base est absolument indispensable pour élever leur niveau de culture scientifique et technique afin de mieux s'approprier les nouvelles innovations proposées et surtout pour en assurer la reproductibilité et la diffusion dans le milieu.

La formation des populations se fonde sur la base de leur substrat culturel à partir duquel s'opère une véritable évolution culturelle porteuse de mutation technique comme démontre l'exemple du Japon qu'il est possible de construire un système technique performant qui repose sur une culture originale sans que la société soit obligée de nier son identité.

5.2.2.3- Le crédit

Le chômage, la pauvreté grandissante au Congo, l'inefficacité des pratiques traditionnelles d'appui au développement montrent que la micro et petite entreprise et les activités génératrices sont des moyens d'émancipation économique et sociale des populations démunies à travers leurs capacités de création d'emplois et de revenus.

Les micro et petites entreprises sont en majorité familiales ou individuelles et leurs activités sont souvent financées à partir des capitaux propres. Elles fonctionnent au jour le jour et n'ont pas, ou très peu de stocks et elles n'ont pas de trésorerie.

Bien qu'étant reconnu, depuis plus d'une vingtaine d'années comme catalyseur du développement économique et social, ce secteur de l'économie populaire (60 à 70% de la population active au Congo tire ses moyens de survie de ce secteur) est confrontée à l'une de ses contraintes majeures constituée par le manque d'accès aux moyens financiers.

Or, comme dans toute activité économique, l'économie populaire a besoin des ressources financières pour son fonctionnement et son investissement.

Le problème est que les pauvres n'ont pas souvent de garantie à offrir. Même si les montants dont ils ont besoin pour financer leurs activités sont généralement trop petits, ils n'intéressent pas les banques classiques. Les agents économiques de l'économie populaire sont, par conséquent, exclus du crédit bancaire.

Dans ce contexte, l'économie populaire se présente comme un client, demandeur de services financiers dont elle a besoin pour son développement.

Aussi nécessaire soit-il, le crédit n'est pas une panacée pour l'économie populaire. Il ne peut pas à lui tout seul résoudre tous les problèmes auxquels doivent faire face les agents économiques de l'économie populaire.

S'il mérite beaucoup d'attention, il n'y a pas lieu de lui réserver une attention exclusive.

Les besoins des agents économiques de l'économie populaire sont multiples et diversifiés. Au-delà du crédit stricto sensu, il faut développer d'autres dispositifs tels que le renforcement institutionnel, l'investissement, la formation...

5.2.2.4- La recherche-action

L'apprentissage adaptatif est une caractéristique importante dans une perspective de changement social.

Le milieu lui-même étant défini comme une organisation complexe, l'une des activités principales du développement des capacités institutionnelles est la recherche menée de façon multidisciplinaire.

La recherche permet d'apprendre du milieu, de tester des approches de solutions, de proposer des innovations et d'apporter des changements tant au niveau individuel qu'à celui du milieu. De plus la recherche sur le milieu doit privilégier des approches qui favorisent la participation communautaire.

Il doit s'agir de la recherche-action qui implique la participation des communautés et dont les résultats sont restitués dans le milieu pour permettre la résolution des problèmes concrets.

Elle doit porter tant sur les activités que sur les formes de participation afin de permettre la prise en charge d'une opération et d'en assumer le succès.

5.2.2.5- Le suivi et l'évaluation

Les activités réalisées sur le terrain doivent nécessairement être suivies et contrôlées. Ce contrôle permet d'ériger des boucles de rétroaction génératrices des mécanismes correcteurs.

Quoique délicate, cette activité est nécessaire parce qu'elle permet de :

- Vérifier si les objectifs définis sont atteints ou non ;
- Créer une mémoire pour les mauvaises ou bonnes expériences qui du reste constituent une information de base pour les projets à venir ;
- Améliorer les performances lorsque le système d'évaluation existe et les gens savent que les résultats seront évalués ;
- Améliorer le niveau de définition des objectifs de l'organisation et des buts du projet ;
- Réorienter la stratégie de l'action.

L'évaluation est un important instrument pour resserrer le lien entre la stratégie de l'organisation et l'effort en matière de recherche action. L'évaluation participative par objectif peut être aussi utilisée comme moyen d'incitation et de promotion des agents économiques de base.

5.2.3- La stratégie

La stratégie pour la mise en œuvre des capacités institutionnelles se fonde sur le fait que l'économie populaire ou informelle au Congo et en Afrique témoigne de sa vitalité et de sa capacité de satisfaire les besoins sociaux et d'adapter aux situations nouvelles, mais ses agents économiques sont confrontés à de nombreuses difficultés qui ne peuvent être surmontées que par des appuis multiformes.

Les agents économiques de base sont donc des « entrepreneurs » qui doivent leur survie grâce à leur capital de savoir et de savoir faire ainsi qu'à la flexibilité de leurs stratégies.

Dans ce contexte, il s'agit d'accompagner ces « entrepreneurs » dans leur effort d'auto promotion. Cet appui à l'auto promotion se schématise à travers l'image d'un agent économique qui a besoin d'une aide pour mettre sur sa tête et transporter un fardeau d'un point A où ses capacités institutionnelles sont faibles jusqu'au point B où celles-ci seront développées et lui permettront de saisir le maximum des opportunités qui se présentent à lui.

La démarche à suivre pour accompagner ces entrepreneurs dans leur effort d'auto promotion consiste à :

- identifier les contraintes, les besoins et les agents porteurs de changement de l'économie populaire ;
- concevoir des itinéraires technologiques à partir du vécu social des agents porteurs de changement et du savoir local ;
- accompagner les bénéficiaires dans des essais expérimentaux et en évaluer les résultats.

Cet appui à l'auto promotion se fonde également sur trois principaux principes : le développement des capacités institutionnelles, les agents de changement et la radiation.

5.2.3.1- Le développement des capacités institutionnelles

Le développement des capacités institutionnelles consiste à accroître les aptitudes intellectuelles, manuelles, logistiques et managériales d'une structure ou d'une personne en les développant ou en les renforçant (si elles existent) afin que celle-ci soit capable d'apporter des changements progressifs et durables dans un milieu donné. Le développement des capacités institutionnelles permet à la structure appuyée de pouvoir se prendre en charge quant à ses modalités d'invention sur le milieu mais aussi à acquérir une autonomie au delà de la période d'assistance pour pérenniser son action.

5.2.3.2- *Les agents de changement*

Pour agir dans un milieu, il faut d'abord définir le point d'entrée à partir duquel l'action sera initiée dans un contexte socio organisationnel dans lequel s'insère la structure.

La détermination de ce point d'entrée suppose une étude du milieu afin de :

- Connaître la nature, la hiérarchie des différents problèmes ainsi que leurs interrelations ;
- Identifier les acteurs de développement porteurs d'action qui vont être les partenaires chargés de prendre le relais sur le terrain ;
- Emporter le consentement de la population à participer à l'activité.

A partir du point d'entrée, il se dégage des pôles de développement qui donnent lieu à l'ouverture des fronts sur lesquels doivent porter des actions novatrices sur la base du vécu culturel et technique du milieu. Dans cette démarche, il faudrait faire en sorte que les membres de l'institution en tant qu'organisation sociale en viennent à l'adoption de la forme que devraient prendre les changements et les innovations et s'engagent à les réaliser.

Ainsi donc, les agents porteurs de changement sont des agents économiques de base capables de prendre en charge les innovations indispensables à leur autopromotion et de les diffuser.

5.2.3.3- La radiation.

Dans la recherche classique, la dissémination des résultats se fait souvent par des publications qui souvent n'arrivent chez les paysans ou les agents économiques de base. Quant elles le sont, elles s'expriment dans un langage qui doit être traduit par le vulgarisateur pour la paysan ou l'agent économique de base.

Pour ce type de transfert de technologie, si le vulgarisateur n'est pas associé à toute l'expérimentation, il y a nécessairement des distorsions et une perte de l'information par ce que le paquet technologique ne s'accompagne pas de la dimension socio-économique qui l'entoure.

Par contre, lorsque l'agent économique de base ou le paysan est associé à l'expérimentation, il devient une unité de dissémination des résultats. Si les autres agents économiques ou paysans sont convaincus par la pertinence des résultats, il n'est point besoin de les forcer, ni de chercher le concours d'un vulgarisateur pour qu'ils adoptent l'innovation. Celle-ci va se diffuser par effet de radiation.

CONCLUSION

Le développement des capacités institutionnelles est la voie la mieux indiquée pour permettre aux agents économiques de base de lutter contre la pauvreté. Comme l'affirme le proverbe chinois : "si l'on veut aider quelqu'un qui a faim, il vaut mieux lui apprendre à pêcher que de lui donner du poisson".

Cette approche du développement mettant l'accent, à la fois, sur les dimensions économique, social, culturel et anthropologique rejoint la position de Pierre Pradervand (1989) pour qui " ...un vrai développement est beaucoup plus un processus qu'un but. C'est un processus par lequel les individus et les communautés se rendent maîtres de leurs ressources, au sens le plus large du terme, autant sociales, culturelles, spirituelles que matérielles en vue d'améliorer leurs conditions selon des critères qu'ils ont eux mêmes définis".⁷

Edgar Pisani (1988) nous interpelle également dans sa définition du développement qui rassemble les dimensions biologique, environnement naturelle, sociale et culturelle.

Il souligne que " A ne pas vouloir comprendre que le développement est un phénomène biologique où le tissu compte pour l'essentiel, on a abouti à un rejet qui tourne au drame."⁸

Cette perception du développement autorise l'auteur à justifier que l'avenir de l'Afrique dépend du changement des priorités, d'organisation et de comportement des pays d'Afrique eux-mêmes.

L'avenir de l'Afrique, c'est le combat acharné des africains qui le construira. La meilleure façon de construire cet avenir est de développer les capacités institutionnelles des agents économiques de base parce que l'économie de base est centrée sur les besoins de la majorité de la population.

« L'économie populaire est le chemin lui même, le point de départ et de mise en route de tout système productif. Elle est aussi la base de la reconquête du marché intérieur et de la création d'une économie d'échange ».

En effet, il n'y a pas si longtemps, le développement était synonyme de projets de prestige de grande envergure mis en œuvre avec d'énormes capitaux et de nombreux experts. Si cette optique n'a pas complètement été abandonnée, il est de plus en plus reconnu aujourd'hui qu'un développement réussi s'obtient du bas vers le haut, en mobilisant les ressources et les connaissances locales et en permettant aux populations concernées de prendre des décisions concernant leur propre avenir.

⁷ Pierre Pradervand, une Afrique en marche, Editions Plan, Paris 1989, 336 pages.

⁸

BIBLIOGRAPHIE

1-LIBALI Benoît, NKOUIKA-DINGHANI-NKITA Gaston, KOUANGA Pierre Chetel, BIKINDOU-BOUEYA Euloge, 2002, initiatives économiques de base à Brazzaville, Rapport d'étude, 34 p.

2- MAFOUKILA Constante, NKOUIKA-DINGHANI-NKITA Gaston, LIBALI Benoît, YABA-MAMBOU, 2002, Initiatives économiques de base et lutte contre la pauvreté au Congo : prôner le développement communautaire, communication à la journée mondiale de la population sur le thème «pauvreté, population et développement » à Ewo-Congo , 11 juillet, 7 p.

3- NKOUIKA-DINGHANI-NKITA Gaston, 2001, évaluation des appuis du Bureau de Recherche, d'Etudes et d'Appui au Développement (BREAD) aux promoteurs de l'économie de base ,19 p.

4-DOULOU Victor, 1994, le nouveau paradigme du couple chercheur- paysan, communication au colloque sur « les systèmes agraires et agriculture durable en Afrique subsaharienne » ,Cotonou-Bénin du 7-11 février, 9 p.

.5- DOULOU Victor, 1992, développement des capacités institutionnelles: fondements conceptuels et mécanismes de mise en oeuvre, 39 p.

6-PRADERVAND Pierre, 1989, une Afrique en marche, Editions Plon, Paris , 336 p.

7-PISANI Edgar, 1988, pour l'Afrique, Editions Odile Jacob, Paris, 254 p.